

# Compte-Rendu

## **Au menu des réjouissances :**

- Les rapports : activité / moral / financier
- Débat : quelles orientations, quels projets ?
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)

**Présent.e.s** : 12 personnes

**Excusé-es** : 7 personnes

**Procurations** : 2

Après les présentations d'usage une secrétaire de séance se dévoue.

## **RAPPORTS D'ACTIVITÉ, MORAL ET FINANCIER** (compte de résultat et budgets prévisionnels) :

Voir en annexe.

Précisions sur le rapport financier :

### Compte de résultat 2022 :

Vidoc est restée longtemps en gestation. Pas de compte bancaire tout de suite : pas simple d'ouvrir un compte en tant qu'association.

De ce fait, la subvention municipale de 2022 n'a pas été encaissée ; elle devrait l'être à la suite d'une délibération sous la forme d'un abondement à la subvention de 2023.

### Budgets prévisionnels :

Le CA a décidé en février 2023 de passer d'un exercice calé sur l'année civile (janvier-décembre), à un exercice sur l'année scolaire, mieux adapté à son activité. Le budget prévisionnel précédent, logiquement calculé sur l'année civile 2023, a été recalculé sur l'année civile 2022-2023.

Celui-ci fait apparaître la nécessité de trouver un financement à hauteur de 2 500 € si Vidoc veut mener ses projets à bien. Cela passe notamment par des demandes de subventions.

Après la lecture des rapports, la parole est donnée aux participants.

## **On passe aux votes**

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

## **PROJET D'ORIENTATION** (voir en annexe)

Débat autour des idées suivantes : « Petite ville de demain » ; le « Plan mobilité » (qui concerne toute la Communauté de Communes) ; la revitalisation du centre-bourg ; la presse et notamment l'Âge de faire ; les moyens des ambitions de Vidoc.

## **ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Petit rappel : le règlement intérieur prévoit que le CA puisse comporter jusqu'à 13 membres.

Aucun des adhérents présents ne souhaite rejoindre le CA actuel, qui se représente dans sa totalité.

Les membres du CA sont reconduits à l'unanimité dans leur fonction :

Jean-Marie Hézard, Jean-François Deval, Rodolphe Strohmaier, Denis Filosa, Damienne Mercier, Marc Bauin

La séance se termine par un pot de l'amitié.

## CONSEIL, D'AMINISTRATION DE VIDOC

du mardi 12 septembre 2023

# Extrait de Compte-Rendu

Présents : Rodolphe, Denis, Jean-Marie, Marc.

Excusé : Jean-François.

VIDOC a la volonté de ne pas travailler en vase clos mais de faire participer le plus grand nombre à l'élaboration des projets, c'est d'ailleurs ce qui est écrit dans sa charte. Cela nécessite, pour que les personnes de toutes opinions soient accueillies et se sentent à leur place, que chaque membre du CA, au sein de Vidoc, taise ses opinions personnelles.

Damienne qui nous fait part de sa démission du CA. Cependant, La Bulle étant la principale motivation de son implication dans Vidoc, elle a indiqué qu'elle pense continuer à proposer des articles.